

CONTENANTS, EMBALLAGES, IMPRIMÉS ET JOURNAUX

PAPIER ET CARTON / PLASTIQUE / VERRE / MÉTAL



Bac de récupération bleu



Surplus à côté du bac accepté.

Modalités :

- Mettre les cartons à plat ou regroupés dans une boîte
- Le format des cartons ne doit pas excéder 60 cm x 1 m (2' x 3')
- Les cartons doivent être non souillés et exempts d'autres matériaux
- Les surplus dans les sacs transparents recyclables sont acceptés

 **RDD ET TIC**

SERVICE OFFERT GRATUITEMENT

SUR APPEL SEULEMENT

Du lundi au jeudi de 8 h à 16 h
Vendredi de 8 h à 11 h
au 450 469-3108 (travaux publics)

 **SAPIN DE NOËL**

COLLECTE UNIQUE. SAPIN NATUREL, SANS DÉCORATION.

Évitez que le sapin soit planté dans un banc de neige ou qu'il soit enseveli sous la neige.

PAS N'IMPORTE COMMENT ET EN TOUT TEMPS!

ACCESSOIRES DE JARDIN / APPAREILS SANITAIRES
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS / BICYCLETTE
BARBECUE SANS BONBONNE PROPANE
TAPIS, MATELAS ET MEUBLES

Matières refusées

- Appareils électroniques ou électriques (TIC)
- Gros morceaux de carton
- Matériaux de construction, démolition ou rénovation
- Bonbonne de propane
- Matériaux secs et abrasifs
- Pneus, pièces automobiles
- Résidus domestiques dangereux (RDD)

Les surplus de déchets disposés à côté du bac, dans des sacs ou dans des boîtes de carton ne sont pas acceptés.

 **FEUILLES ET CHAUME**

À L'AUTOMNE ET AU PRINTEMPS

UNIQUEMENT DANS DES SACS DE PAPIER |  Pas de sac en plastique

POUR TOUTES LES COLLECTES, LES MATIÈRES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES EN BORDURE DE RUE APRÈS 19 h LA VEILLE DE LA COLLECTE OU AVANT 7 h LE JOUR MÊME.

Pour toute information sur les différentes collectes :



450 460-2127
infocollectes@mrcrouville.qc.ca
www.mrcrouville.qc.ca



1111, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) JOL 1T0
T. 450 469-3108 F. 450 469-5275
administration@ville.saint-cesaire.qc.ca
www.villesaintcesaire.com

CALENDRIER DE COLLECTES 2018

RÈGLES D'UTILISATION
CONTENANTS ET MATIÈRES ADMISSIBLES
FRÉQUENCE ET LIEUX



2018

SAINT-CÉSAIRE

À CONSERVER



MATIÈRES ORGANIQUES

1, 2, 3...



TRIEZ!

Si vous répondez **OUI** à l'une des trois questions suivantes, vous pouvez déposer votre matière dans l'**Organibac** :

- 1 Est-ce que ça se mange?
- 2 Est-ce du papier ou du carton souillé par des aliments ou ayant servi à emballer de la nourriture?
- 3 Est-ce un résidu de jardinage?



Pas de sac en plastique



Les branches et les feuilles sont refusées

Surplus acceptés dans des sacs de papier

23 novembre 2017 à 19 h

N'oubliez pas votre **SÉANCE D'INFORMATION** sur la collecte des matières organiques au Complexe sportif de Saint-Césaire, au 1109, avenue Saint-Paul.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MAI

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
²³ / ₃₀	24	25	26	27	28	29

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
²³ / ₃₀	²⁴ / ₃₁	25	26	27	28	29



DÉCHETS DOMESTIQUES

UNIQUEMENT POUR LES RÉSIDUS QUI NE SONT PAS ACCEPTÉS LORS DES AUTRES COLLECTES

MAINTENANT AUX **2 SEMAINES** À L'ANNÉE

Matières refusées:

- Résidus verts et matières organiques
- Branches et résidus de coupe d'arbres
- Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)
- Meubles en bois
- Matières recyclables
- Pneus et pièces automobiles
- Produits électroniques (TIC)
- Appareils de refroidissement (contenant des halocarbures)
- Résidus domestiques dangereux (RDD)



Bac roulant
Max : 100 kg
(220 lb)

MATIÈRES ORGANIQUES

DÉCHETS DOMESTIQUES

MATIÈRES RECYCLABLES

RDD ET TIC

RÉSIDUS VOLUMINEUX

SAPINS DE NOËL

FEUILLES ET CHAÛME

Orientez les roues VERS VOTRE RÉSIDENCE

Orientez les roues VERS LA RUE

Orientez les roues VERS VOTRE RÉSIDENCE

AU GARAGE MUNICIPAL

PAS N'IMPORTE COMMENT ni n'importe quand!

COLLECTE UNIQUE le 19 janvier

5 COLLECTES par année